



Karil Larsen

EXPRIMEZ-VOUS!

COULEUVRE RAYÉE À FLANCS ROUGES

Thamnophis sirtalis parietalis

La couleuvre rayée à flancs rouges devrait-elle être classée comme **ESPÈCE PRÉOCCUPANTE** aux TNO?

Par « **espèce préoccupante** » on entend que la couleuvre rayée à flancs rouges pourrait devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.



COULEUVRE RAYÉE À FLANCS ROUGES

La couleuvre rayée à flancs rouges est le serpent le plus septentrional d'Amérique du Nord. Aux TNO, on la trouve principalement près de Fort Smith, où le relief karstique offre les grottes et les crevasses qu'elle utilise pour hiberner.

Étant donné que les couleuvres hibernent dans des zones précises et restreintes, une seule menace pourrait entraîner des répercussions négatives sur un grand nombre de couleuvres des TNO en même temps. Ces dernières années, de graves feux de forêt et la sécheresse ont eu des répercussions sur l'habitat de la couleuvre rayée à flancs rouges. Le changement climatique compromet leur avenir. La mortalité due aux accidents de la route se produit également aux TNO.

En avril 2024, le Comité sur les espèces en péril des TNO a classé la couleuvre rayée à flancs rouges en tant qu'**espèce préoccupante** aux TNO.

Le **Comité sur les espèces en péril des TNO** est un groupe indépendant d'experts qui possèdent des connaissances autochtones ainsi que des connaissances communautaires et scientifiques sur les espèces et les habitats des TNO. Ils évaluent les espèces en fonction des meilleures informations disponibles et de critères biologiques objectifs.

Pour lire le rapport d'évaluation et en savoir plus sur la couleuvre rayée à flancs rouges :

www.nwtspesiesatrisk.ca



Photo : Parcs Canada

LA COULEUVRE RAYÉE À FLANCS ROUGES : UNE ESPÈCE PRÉOCCUPANTE?

Si la couleuvre rayée à flancs rouges est classée comme **espèce préoccupante**, un plan de gestion devra être élaboré dans les deux ans. Ce plan recommanderait des objectifs et des approches pour gérer la couleuvre rayée à flancs rouges aux TNO.

Qu'est-ce que cette inscription signifiera pour moi?

L'inscription de l'espèce à la Liste des espèces en péril ne se traduit pas par une modification automatique de la réglementation déjà en place. Elle déclenche plutôt des interventions de la part des partenaires de gestion pour s'assurer que les menaces auxquelles est confrontée la couleuvre rayée à flancs rouges sont gérées de manière qu'elle ne devienne pas en péril. L'inscription sur la Liste ne modifierait les activités d'observation ou les autres activités autorisées dans l'habitat de la couleuvre.

Faites-nous part de vos commentaires!

- La couleuvre rayée à flancs rouges devrait-elle être ajoutée à la Liste des espèces en péril des TNO en tant qu'**espèce préoccupante**? Pourquoi?
- L'inscription de la couleuvre rayée à flancs rouges sur la Liste comme espèce préoccupante aurait-elle des répercussions positives ou négatives sur vous ou votre collectivité? Quelles seraient-elles?
- Selon vous, est-ce que des renseignements nouveaux ou manquants doivent être ajoutés au plus récent rapport de situation? Si oui, veuillez nous indiquer où nous pouvons les trouver.



EXPRIMEZ-VOUS!

www.nwt-species-at-risk.ca

- Répondez au sondage ou scannez le code QR →
<https://fr.surveymonkey.com/r/RVHHDCN>
- Envoyez un courriel à SARA@gov.nt.ca
- Appelez-nous sans frais au 1-855-783-4301

